

UNE VOLONTE POLITIQUE POUR L'EUROPE

Depuis que l'Europe est sortie de la nuit du nazisme et du fascisme, au commencement de son processus d'unification, deux voies ont été indiquées : le fonctionnalisme qui mettait l'accent sur la nécessité de s'organiser en commun dans les domaines concrets les plus importants pour l'époque (dans l'optique de la reconstruction de l'économie européenne, par exemple dans le secteur du charbon et de l'acier) et le constitutionnalisme qui a été proposé par des groupes fédéralistes nés dans la Résistance.

La CECA était une idée typiquement fonctionnaliste (il s'agissait d'agir dans un domaine important mais limité), pourtant dans la déclaration solennelle prononcée par Robert Schuman le 9 Mai 1950 on disait de manière explicite que avec la CECA on voulait établir "les premières assises concrètes d'une fédération européenne indispensable à la préservation de la paix".

Il est aisé de constater que depuis quelques années l'intégration stagne parce que justement le degré de construction ne permet plus d'aller de l'avant. La CEE est en effet caractérisée par le monopole législatif et exécutif du Conseil des ministres et le droit de veto qui en découle.

La Communauté est pourtant entrée dans une phase d'unification qui rend incontournable un saut qualitatif.

A qui fera-t-on croire qu'il est possible de sortir la Politique agricole commune de l'ornière, de donner à l'Ecu un rôle de devise convertible (plus que jamais nécessaire face aux soubresauts du Dollar), de réaliser le marché intérieur; de développer de nouvelles politiques communes dans des domaines tels que l'emploi et les technologies avancées, d'avoir une politique extérieure et de sécurité, sans un véritable gouvernement ?

Il est impossible que douze gouvernements, assistés de diplomates et de fonctionnaires

nationaux, puissent rédiger un bon projet d'Union européenne. Seul un organisme dont la raison d'être est l'Europe le peut.

De Gaulle a pu dire que la fédération européenne était irréalisable faute de fédérateur.

Depuis 1979, après des années de lutte des fédéralistes et grâce à l'engagement de Giscard d'Estaing le Parlement européen est élu au suffrage universel direct et joue ce rôle.

Quand Altiero Spinelli lui proposa d'élaborer un projet de Traité pour l'Union, tout le monde dit qu'il n'obtiendrait jamais la majorité ; quand la majorité se manifesta et que le projet fut approuvé (14 Février 1984) tout le monde dit qu'aucun gouvernement ne le prendrait jamais en considération ; quand un premier gouvernement et un premier parlement national se prononcèrent en faveur de sa ratification tout le monde dit qu'il était impensable que les autres gouvernements prennent la même position. Et puis il y a eu les déclarations de Mitterrand lors de son grand discours devant le Parlement européen (24 Mai 1984) puis les déclarations pareillement favorables du chancelier allemand parmi d'autres leaders des pays de la Communauté.

Le malheur est qu'une Conférence intergouvernementale (convoquée par le Sommet de Milan 1985) a enterré ce projet pourtant réaliste et éloigné de tout maximalisme qui ne comprenait que le minimum institutionnel indispensable à la relance de l'Union, pour accoucher d'une souris, l'Acte unique européen (Sommet de Luxembourg en décembre 1985).

Au train où vont les choses il est d'ailleurs légitime de se demander si la malheureuse souris n'est pas guettée par la "mort subite du souriceau".

A l'évidence, une fois de plus; la méthode intergouvernementale a échoué. Comme l'a fort bien dit Mitterrand dans ses vœux



→
pour l'année 1987, "l'Europe ne se fera pas toute seule, il faut que les peuples s'en mêlent".

Qui sait aujourd'hui qu'au sein du Parlement européen s'est constitué le 9 Juillet 1986 un **intergroupe fédéraliste pour l'Union européenne** qui regroupe près de 150 membres venant de tous les pays de la communauté et de tous les groupes politiques de l'Assemblée (y compris les communistes mais à l'exclusion de l'extrême-droite) et que des initiatives similaires se mettent en place dans certains parlements de la Communauté ?

Les élections du Parlement européen de Juin 1989 doivent permettre d'élire un Parlement doté d'un mandat constituant. Tel est l'enjeu ; c'est d'ailleurs ce que réclame sa commission institutionnelle.

Ce projet de Constitution de l'Union, approuvé par le Parlement européen, devra être ratifié par les Parlements ou par des référendums nationaux mais ne devrait en aucun cas être soumis et remanié par une Conférence intergouvernementale.

Alors que l'intégration économique des Douze est en voie d'achèvement, que l'opinion publique s'avère convaincue de la nécessité de donner un gouvernement à l'Europe (comme le montrent depuis des années les Euro-baromètres), seule manque la volonté politique pour réaliser le saut qualitatif nécessaire.

BRUXELLES : JUIN 1987

CAMPAGNE DE MOBILISATION POUR L'UNION EUROPEENNE

I- POURQUOI CETTE ACTION ?

Nous sommes en danger ; l'Europe est sur la voie du DECLIN.

Les grandes décisions se prennent sans elle.

Elle subit les événements (Tripoli, Tchernobyl, Reykjavik ...) et est incapable d'apporter des solutions aux grands problèmes de notre temps (chômage, terrorisme, sous-développement, menace nucléaire, ...). Aujourd'hui encore, **L'EUROPE EST DIVISEE** en Etats Nationaux, trop souvent incapables de décider ensemble.

La crise de l'Europe, c'est la crise de ses **INSTITUTIONS** politiques. Les institutions, ce n'est pas seulement une affaire de politiciens ou de juristes ; **CELA NOUS CONCERNE TOUS TRES CONCRETEMENT DANS NOTRE VIE QUOTIDIENNE**. Nos gouvernements nationaux sont incapables de résoudre nos problèmes :

- l'emploi (16 millions de chômeurs en Europe !);
- la protection de l'environnement ;
- nôtre sécurité ;

Ceux-ci doivent être résolus au niveau européen. Mais **L'EUROPE N'A PAS DE GOUVERNEMENT ; NOUS DEVONS REAGIR**.

II- QU'EST CE QUI DOIT CHANGER ?

La **COMMUNAUTE EUROPEENNE** existe depuis 30 ans ; elle n'a pas suffisamment évolué. Sans négliger tout ce qu'elle a pu apporter de positif, on peut lui faire aujourd'hui trois reproches :

- 1) Elle n'est **PAS EFFICACE**. Le Conseil des Ministres, qui détient l'essentiel des pouvoirs, est paralysé par les égoïsmes des gouvernements nationaux. Il est incapable de prendre de grandes décisions.
- 2) Elle n'est **PAS DEMOCRATIQUE**. Le Parlement européen, élu par les citoyens depuis 1979, continue à jouer un rôle mineur. Les décisions se prennent sans lui.
- 3) Elle a des **COMPETENCES TROP LIMITEES** ; l'Europe ne devrait pas seulement s'occuper de beurre et d'acier, mais aussi de la monnaie, de la politique extérieure, de la défense !
Bref, il faut dépasser le stade de la

FEDECHOSES

POUR LE FEDERALISME

PRESSE FEDERALISTE

26 RUE SALA - 69002
LYON

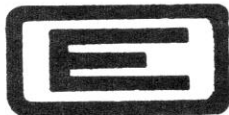
Directeur de la publication
J.L. PREVEL

Comité de rédaction

J.F. BILLION
F. BLANCHARD
C. CABOCEL
J.M. DUBOS
A.M. GORDIANI
B. LESFARGUES
J.P. PASDELOUP
C. REVEYRAND
B. SAINT-GAL

Imprimerie BRESSAUD

Commission paritaire 56256



Communauté économique (le "Marché Commun") ; l'Europe doit progressivement devenir une UNION POLITIQUE.

C'est pourquoi, sous l'impulsion d'Altiero SPINELLI, en février 1984, à une très large majorité, le Parlement européen a proposé son projet d'UNION EUROPEENNE. Il s'agit d'un premier pas vers la Fédération européenne. L'UNION EUROPEENNE, il en est question depuis plus de quarante ans.

- Une large majorité de citoyens y est favorable ;
- Cet objectif est rappelé dans les préambules des traités instituant les Communautés européennes (en 1950 et 1957) ;
- Au sommet de Paris, en 1972, les chefs de gouvernements des Etats membres s'étaient engagés solennellement à réaliser l'Union européenne avant la fin de la décennie ; des déclarations dans le même sens ont été faites en 1973, 1976 et 1983 ;
- A Milan, le 29 juin 1985, sur la pression du Parlement et ... des 100.000 manifestants rassemblés sur la place du Dôme, ils décident de convoquer une conférence intergouvernementale pour réaliser l'Union européenne ;
- Cette conférence fut un ECHEC ; six mois plus tard, à Luxembourg, les gouvernements ont une nouvelle fois renié leurs engagements. Le projet est resté dans les tiroirs.

III- COMMENT Y ARRIVER ?

De ces événements, il faut savoir tirer les leçons qui s'imposent : les Gouvernements s'étant montrés incapables de mettre en oeuvre le traité d'Union européenne, nos Etats ou une majorité d'entre eux au moins, doivent décider de confier cette mission au Parlement. Comme l'assemblée constituante française de 1789, le Parlement que les citoyens européens éliront en 1989, devra jouer un rôle essentiel pour l'avenir de l'Europe. Le projet qui en sortira, les Etats devront s'engager à le ratifier directement, sans lui faire subir la censure d'une conférence diplomatique. C'est le seul espoir d'aboutir.

Telle est la nouvelle stratégie proposée par le parlement, suite à l'échec du Conseil européen de Luxembourg.

C'est une bataille longue et difficile. Pour gagner, il est indispensable que l'opinion publique se mobilise ; que les "forces vives" de nos pays apportent leur appui. C'est pourquoi, nous vous demandons de vous y associer. C'est notre avenir à tous qui

est en jeu. Nous ne pouvons pas rester indifférents.

CONCRETEMENT, NOUS VOUS DEMANDERONS DEUX CHOSES :

- 1) Appuyer l'APPEL ci-après. Ce texte est diffusé dans tous les pays de la communauté. A ce jour, de nombreuses personnalités y ont déjà adhéré. Il vous suffit de retourner le talon prévu à cet effet. La liste des adhésions sera publiée.
- 2) Participer au grand rassemblement du peuple européen qui sera organisé à Bruxelles, le DIMANCHE 28 JUIN 1987, à la veille du Conseil européen. Plusieurs centaines de milliers de personnes y sont attendues. Le rendez-vous est fixé à la grand'place, vers 13 heures ; de là nous marcherons en cortège vers le Cinquantenaire où aura lieu une grande fête pour l'Union européenne.

BRUXELLES / 28-29-30 JUIN 1987

Depuis quelques temps, les fédéralistes ont pris la bonne habitude d'être présents lors des réunions du Conseil européen. Ce fut le cas à Fontainebleau (Juin 1984), à Bruxelles (Mars 1985), à Milan (Juin 1985), à Luxembourg (décembre 1985) et à la Haye (Juin 1986).

Toutes ces manifestations avaient le même objectif : soutenir le projet d'Union européenne présenté par le Parlement européen. Elles n'avaient pas toutes la même ampleur : la manifestation à Milan, qui fut un grand moment dans l'histoire du mouvement fédéraliste, a rassemblé 100.000 personnes.

Deux facteurs ont contribué à la réussite de la manifestation de Milan :

- 1) La qualité, l'expérience et le travail de la section italienne de notre mouvement ; il faut reconnaître que malheureusement, rares sont les pays où l'UEF et la JEF disposent d'un tel potentiel.
- 2) Le contexte politique : le comité Dooge avait déposé son rapport au printemps 1985 et la réforme des institutions était le principal point à l'ordre du jour du Conseil européen ; sa présidence semblait particulièrement déterminée à aller de l'avant.

A Bruxelles, en juin 1987, la situation sera très différente ; nous ne pourrons

plus bénéficié de ces deux éléments favorables.

Les fédéralistes belges ont néanmoins l'ambition et la volonté d'organiser un grand rassemblement, sur le modèle de celui de Milan. Peut-être est-ce de la naïveté ou de l'inconscience ? L'avenir nous le dira. Pour réussir, nous comptons beaucoup sur l'aide et la participation active de toutes les sections du mouvement.

En Juillet 1986, la JEF, réunie en comité fédéral, décide de manifester à l'occasion du Conseil européen de Bruxelles ; en octobre 1986, le comité fédéral de l'UEF prend une décision identique. Il est très important que cette manifestation soit vraiment européenne, qu'elle rassemble des militants et citoyens venant de tous les pays de la Communauté.

D'autres ont fait une analyse de la situation politique et des objectifs des fédéralistes en ce début d'année 1987. Il suffit ici de rappeler que cette manifestation sera un rassemblement de citoyens européens ("conscients et inquiets" a-t-on dit lors d'une réunion du comité organisateur), une campagne pour l'Union européenne et le mandat constituant au Parlement, un appel pour la démocratie en Europe, ... Notre message ne s'adresse pas exclusivement aux chefs de gouvernements, mais à l'ensemble des forces politiques, notamment aux Parlements nationaux (qui devront conférer ce mandat) et au Parlement européen (qui, à ce jour, ne s'est pas encore prononcé en séance plénière, sur la stratégie Spinelli-Herman).

En avril 1985, s'est constitué à Bruxelles un groupe de travail rassemblant des militants de l'UEF-Belgique, de l'UEF/groupe Communautés, et de la JEF-Belgique. Ce groupe, dénommé "groupe Milan", s'est chargé d'organiser et coordonner la participation belge à la grande manifestation du 29 juin 1985 (campagne de mobilisation, financement, affrètement d'un train spécial Bruxelles-Milan, ...).

En septembre 1986, ce même groupe de travail, quelque peu élargi et baptisé pour les besoins de la cause "comité d'action juin 1987", a décidé de prendre en charge l'organisation de la manifestation de Bruxelles. Le 9 novembre 1986, il a été officiellement investi de cette mission par le Comité fédéral de l'UEF.

La manifestation est placée sous le patronage d'une vingtaine d'élus belges du Parlement européen.

Par ailleurs, une délégation de la JEF-Belgique a eu l'honneur d'être reçue par le Roi, le 19 décembre dernier. Au cours de cette réunion de travail au Palais de Bruxelles, les militants présents ont eu l'occasion de s'entretenir assez longuement avec le chef de l'Etat. Ils lui ont parlé du fédéralisme, de leurs idées sur l'avenir de l'Europe, de la présidence belge, et ... de la manifestation de Bruxelles.

Campagne de sensibilisation et de mobilisation.

Pour notre groupe, cet aspect est très important ; il est indispensable d'y consacrer beaucoup d'énergie pour que notre travail ait une certaine efficacité au niveau politique.

Notre principal outil sera l'"APPEL" proposé par le bureau de l'UEF en septembre 1986 et adopté en novembre par le Comité Fédéral

Il s'agit d'obtenir l'appui des "forces vives" de nos pays, des mandataires politiques à tous les niveaux (en commençant par les communes), des syndicats et associations professionnelles, des écoles et des universités, des églises, des mouvements de jeunes, des associations culturelles, des partis et mouvements politiques, du monde de la presse, de personnalités scientifiques, de l'industrie et du monde des affaires,

A tous, nous demandons de signer l'appel et de participer à la manifestation du 28 juin 1987.

Pour l'instant, des Comités pour l'Union européenne sont en voie de se constituer dans toutes les provinces de Belgique. Des initiatives seront prises également au niveau local partout où cela sera possible. Nous devons bien-sûr arriver à pouvoir réaliser ce travail dans tous les pays de la Communauté.

En tout cas, il est grand temps de commencer. Cela demandera beaucoup de temps et de persévérance. Le résultat ne sera peut-être pas à la hauteur de nos espérances, mais cela ne doit pas nous arrêter.

Dans cette perspective, les secrétariats de l'UEF et de la JEF diffuseront sous peu un "mode d'emploi" à l'intention des militants.

En outre, à partir du secrétariat de la rue de Toulouse, tous les responsables recevront régulièrement des nouvelles de la préparation de la manifestation, et notamment la liste des personnalités et des mouvements qui nous auront accordé leur appui. Cela suppose bien-sûr que chacun communique la liste des signatures recueillies.

Il ne faudra certainement pas négliger d'u-

tiliser, partout où cela sera possible, la presse, les radios et la télévision.

La manifestation

Elle aura lieu le **DIMANCHE 28 JUIN**.

Le dimanche sera réservé à la grande manifestation. Mais nous ne serons bien-sûr pas inactifs, le lundi 29 et le mardi 30. Les militants les plus motivés sont invités à rester à Bruxelles pour participer à diverses actions ou chahuts, s'il y a lieu, notamment lors de l'arrivée des délégations. Il est notamment prévu de faire une chaîne humaine autour du bâtiment où se réunira le Conseil européen.

Pour dimanche, on prévoit le programme suivant :

- entre 12 h. et 13 h., rassemblement sur la **grand'place** de Bruxelles. Nous devons parvenir à occuper entièrement la place ; les drapeaux et les bannières peuvent nous aider.
- de la **grand'place**, départ en cortège vers le parc du Cinquantaire, en passant par la place Royale, la Porte de Namur, le Quartier Léopold, et le rond-point Schuman.
- A 16 heures, au parc du Cinquantaire : **discours et messages**. Dans la mesure du possible, nous souhaitons ne pas faire appel à des hommes politiques, mais, par exemple, à des écrivains ou à des personnalités du monde du spectacle.
- Ensuite, se déroulera, dans le parc une **grande fête du peuple européen**, avec des multiples attractions, la participation de musiciens, chanteurs, et artistes ... La fête se prolongera jusqu'à mardi. Grâce au concours du Syndicat d'Initiative de Bruxelles et de "Bruxelles Promotion", qui sont parvenus à rassembler des moyens très importants, cette fête sera un grand événement, particulièrement attractif. Nous devons bien-sûr veiller à ce que la fête n'éclipse pas notre message politique. Je pense cependant que cette fête peut nous aider à réussir la manifestation ; elle nous permettra de convaincre les moins motivés, les hésitants, à s'embarquer pour Bruxelles. La manifestation et la fête seront, en tout ou en partie, retransmises par la télévision.

Tel est l'état de nos projets au début de ce mois de janvier. Bien-sûr, certains aspects du programme peuvent encore évoluer, l'horaire notamment. Vos remarques et suggestions seront les bienvenues. Le

"Comité d'action juin 1987" compte beaucoup sur vous. Nous serons tous responsables du succès (ou de l'échec) de cette manifestation.

Nos politiciens veulent maintenant faire croire aux Européens que l'"acte unique" va tout résoudre ... On nous promet le paradis pour 1992. Nous ne pouvons plus nous taire.

le 8 janvier 1987

François BOURGUIGNON

UN ACCORD "L'EVENEMENT DU JEUDI"/CAMBIO 16"

Deux hebdomadaires, l'Evènement du jeudi, publié à Paris, et Cambio 16, publié à Madrid, ont décidé de conclure un accord qui constitue une première. Les deux journaux en effet se sont fixé pour objectif de constituer un regroupement à l'échelle européenne d'un certain nombre d'hebdomadaires indépendants susceptibles de défendre les mêmes idéaux démocratiques. Voici le texte de cet accord conclu entre **Jean-François Kahn**, directeur de l'Evènement du jeudi, et **Juan de Salase**, PDG de Cambio 16.

"L'hebdomadaire français l'Evènement du jeudi et l'hebdomadaire espagnol Cambio 16, journaux réputés pour leur indépendance, ont décidé de conclure un accord destiné à être étendu sur le plan européen.

"Les deux hebdomadaires sont convenus d'échanger leurs informations, de réaliser des enquêtes en commun, d'acquérir des documents exclusifs et d'utiliser à l'occasion leurs envoyés spéciaux respectifs.

"A moyen terme cet accord devrait être étendu à d'autres publications hebdomadaires européennes indépendantes et devrait déboucher sur des initiatives communes en particulier dans le domaine culturel.

"L'unité européenne et la défense des libertés sont des objectifs que s'assignent toutes les publications parties prenantes à cet accord."

Surprise, au parlement de Strasbourg, le mercredi 21 janvier : Robert Hersant, qui est élu (UDF) depuis 1984, débarque dans l'hémicycle : "je suis un homme d'une grande fidélité au Parlement européen. Je viens à chaque élection du président", explique-t-il sans rire, Précisons que l'élection du président a lieu tous les deux ans et demi.

UEF

LE PRESIDENT PINDER S'ADRESSE A LA COMMISSION INSTITUTIONNELLE DU PARLEMENT EUROPEEN ET AUX MEMBRES DE L'INTERGROUPE FEDERALISTE.

Le comité Fédéral s'est réuni à Strasbourg le 7 février : à son ordre du jour la préparation du Congrès des 10, 11 et 12 avril et la manifestation de juin 1987 à Bruxelles. En outre, on a discuté de la nouvelle campagne pour la démocratie européenne. Le Président a lancé un appel aux membres de l'Intergroupe Fédéraliste du Parlement européen pour qu'ils soutiennent la proposition de l'U.E.F. d'un référendum sur l'Union, à organiser conjointement aux élections européennes.

L'UEF a lancé une campagne pour la démocratie européenne dans le but de donner la parole à l'inpatience des citoyens européens face au déficit démocratique des institutions de la CEE et au coût toujours plus évident de la non-Europe.

Le but de cette campagne est d'exercer une pression constante sur les gouvernements, les parlements nationaux, les forces politiques et le parlement européen afin que soit réouvert au plus vite le dossier de la transformation démocratique de la Communauté en Union européenne.

La campagne pour la démocratie européenne aura des structures bien établies et des moyens d'action permanents. Parmi les actions déjà entreprises nous rappellerons celles promues dans le cadre du CCRE, telles que les sondages d'opinion au niveau régional et les cahiers de doléances au niveau local.

Elle s'articulera en phases successives, chacune ayant un ou des objectifs particuliers européens en faveur de la transformation de la Communauté en Union. Nous sommes convaincus que le premier objectif est d'obtenir que le Conseil européen décide d'organiser un référendum sur l'Union européenne et de confier dans ce cadre la mission constituante au Parlement européen. Nous pensons également que la meilleure solution serait de jumeler ce référendum aux prochaines élections européennes de 1989.

L'UEF - ayant pris acte avec satisfaction des propositions convergentes présentées au sein de la Commission Constitutionnelle du Parlement européen par les parlementaires Bru-Puron, Herman et Roelants Duvivier - est profondément convaincue que ce référendum

poserait encore avec force le problème de la transformation démocratique des institutions communautaires ; il devrait en outre influencer le contenu de la campagne électorale en évitant que le prochain rendez-vous électoral ne se transforme en un échec grave pour l'Europe, pour la démocratie et pour la dignité et la représentativité démocratique des députés européens.

Afin de conjurer ce risque, il faut que le Parlement européen reprenne à son compte cette initiative et lance un appel solennel au Conseil européen et aux gouvernements nationaux, en les invitant à prendre à l'avance les mesures nécessaires à la réalisation de ce référendum. Cet appel devrait être porté à la connaissance de l'opinion publique avec tous les moyens à la disposition du Parlement ...

... Pour son compte, l'UEF entend exercer par les mobilisations des citoyens, des élus au plan local, des organisations syndicales, religieuses, culturelles, socio-professionnelles, etc, toutes les pressions possibles sur les parlementaires européens, afin qu'ils se chargent de cette question et sur les gouvernements et les parlements nationaux afin qu'ils donnent suite à l'initiative du Parlement européen lorsqu'elle aura été lancée.

C CRE

LA CONSTRUCTION DE L'EUROPE EST L'AFFAIRE DE TOUS LES CITOYENS.

Organisé par le Conseil des Communes et Régions d'Europe, à la veille du 30e Anniversaire des Traités de Romé, le 5e Congrès des Communes Européennes Jumelées a rassemblé à Bordeaux, les 20 et 21 mars 1987, près d'un millier d'élus locaux et régionaux des Etats membres de la Communauté Européenne, d'Autriche et de Suisse.

L'objectif initial de réconciliation entre Européens est désormais atteint ; l'urgence est de réaliser l'Union des Etats européens

Les 6.000 jumelages européens illustrent concrètement que la construction européenne est l'affaire de tous. Les communes jumelées se doivent d'être à l'avant garde du combat pour l'Europe des citoyens, pour l'avènement de la citoyenneté européenne.

Les progrès accomplis, passeport et permis de conduire européens, drapeau et hymne communs à toute l'Europe représentent un premier pas, mais les participants n'admettront





PARLEMENT EUROPEEN

INTERGROUPE FEDERALISTE POUR L'UNION EUROPEENNE

LISTE DES MEMBRES

Jean Pierre ABELIN
Jochen van AERSSSEN
Siegbert ALBER
Anne ANDRE
Dario ANTONIOZZI
Victor Manuel ARBELOA MURU
Otto BARDONG
Enrique BARON CRESPO
Roberto BARZANTI
Bernardo BAYONA AZNAR
Christopher BEAZLEY
Giovanni BERSANI
Vincenzo BETTIZA
Bouke BEUJMER
Erik BLUMENFELD
Alfons BOESMANS
Alain BOMBARD
Aldo BONACCINI
Emrina BONINO
Ursula BRAUN-MOSER
Carlos Maria BRU PURON
José Miguel BUENO VICENTE
Jesús CABEZON ALONSO
Leopoldo CALVO SOTELO
Jorge CAMPINOS
Eusebio GANO PINTO
Manuel CANTARERO DEL CASTILLO
Maria Luisa CASSANMAGNAGO CERRETTI
Fred CATHERWOOD
Raphael CHANTERIE
Mauro CHIABRANDO
Vittorino CHIUSANO
Efthimios CHRISTODOULOU
Michelangelo CIANCAGLINI
Roberto CICCIOMESSERE
Mark CLINTON
Joan COLOM I NAVAL
Michele COLUMBU
Fernando CONDESSO
Alfred COSTE-FLORET
Jean-Pierre COT
Lambert CROUX
Pieter DANKERT
Michel DEBATISSE
Karel DE GUCHT
Gerard DEPREZ
Gijs DE VRIES
Mario DI BARTOLOMEI
Mario DIDO
José Manuel DUARTE CENDAN
Josep Antoni DURAN I LLEIDA
Raymonde M.E.A. DURY
Sergio ERCINI
Guido FANTI
Antonio José FERNANDES
Konstantinos FILINIS
Nicole FONTAINE
Roberto FORMIGONI
Jon GANGOITI LLAGUNO
Antonio GARCIA-PAGAN ZAMORA
Charles-Alfred GASOLIBA I BÖHM
Jas GAWRONSKI
Kc-Marietta GIANNAKOU-KOUTSIKOU
Giovanni GIAVAZZI
Ernest GLINNE
Carlo Alberto GRAZIANI
Julian GRIMALDOS GRIMALDOS
Klaus HAENSCH
H.G. José HAPPART
Fernand HERMAN
Ien van den HEUVEL
Antonio IODICE
Felice IPPOLITO
Christopher JACKSON
Spiriddon KOLOKOTRONIS
H.G.J.M. Willy KUIJPER
António Augusto LACERDA DE QUEIROZ
Panayotis LAMBRIAS
Jessica LARIVE-GROENENDAAL
Marcelle LENTZ-CORNETTE
Marie-Noëlle LIENEMANN
Giosué LIGIOS
Rolf LINKOHR
Anne Marie LIZIN
Francisco António LUCAS PIRES
Zenon-José LUIS PAZ
John Joseph McCARTIN
Jacques MALLET
Pol MARCK
Francesca MARINARO
António José MARQUES MENDES
Vincenzo MATTINA
Ana MIRANDA DE LAGE
Andoni MONFORTE ARREGUI
Ernest MUEHLEN
William Francis NEWTON DUNN
Hans R. NORD
Diego NOVELLI
Christopher G. O'MALLEY
Francisco OLIVA GARCIA
Jeanette OPPENHEIM
Marco PANNELLA
Giovanni PAPAPIETRO
Jorge PEGADO LIZ
Jiri PELIKAN
Jean PENDERS
Virgilio PEREIRA
Hans J.W. PETERS
Pierre PFLIMLIN
Sergio PININFARINA
Ferruccio PISONI
Luis PLANAS PUCHADES
Michel PONIATOWSKI
Derek PRAG
Juan de Dios RAMIREZ-HEREDIA MONTOYA
Marcel REMACLE
François M.G.A. ROELANTS DU VIVIER
Dieter ROGALLA
Rosario ROMEO
Domènec ROMERA I ALCAZAR
Walter ROSA
Willi ROTHLEY
Xavier RUBERT DE VENTOS
Francisco Javier SANZ FERNANDEZ
Georgios SARIDAKIS
James SCOTT-HOPKINS
Horst SEEFELD
Hans-Joachim SEELER
Sergio Camillo SEGRE
Gustavo SELVA
Mateo SiERRA BARDAJI
Vera SQUARCIALUPI
Paul STAES
George SUTRA DE GERMA
Jacqueline THOME-PATENOTRE
Carlo TOGNOLI
Michel TOUSSAINI
Alberto TRIDENTE
Renzo TRIVELLI
Frederick TUCKMAN
Jef ULBURGHS
Maurizio VALENZI
Jaak H. VANDEMEULEBROUCKE
Marijke VAN HEMELDONCK
Jean-Marie VANLERENBERGHE
Luis VEGA Y ESCANDON
Josep VERDE I ALDEA
Willy VERNIMMEN
Heinz Oscar VETTER
Florus WIJSENBECK
Karl von WOGAU
Mario ZAGARI
Axel N. ZARGES

un soutien: l'abonnement

pas de nouveaux retards dans la réalisation du Grand Marché Unique de 1992, qui doit enfin concrétiser pour les Européens une communauté fondée sur les quatre libertés : circulation des personnes, des biens, des services et des capitaux.

Les participants ont affirmé leur fidélité à l'objectif du C.C.R.E. d'aboutir à terme à une Union Européenne dotée d'un véritable pouvoir exécutif (Gouvernement) et dont les pouvoirs législatifs seraient exercés par un système bicaméral constitué :

- d'une Assemblée des peuples (Parlement Européen) élue au suffrage universel direct,
- d'une Chambre Haute issue de l'actuel Conseil des Ministres et représentant les Etats.

Ils appellent dans cet esprit les communes jumelées à préparer la prochaine élection européenne :

- en ouvrant dans les mairies des cahiers de doléances mis à la disposition des citoyens leur permettant d'exposer leurs critiques et leurs propositions pour parvenir à l'Union Européenne,
- en préparant des pétitions communes des villes jumelées qui devraient être signées par les conseils municipaux, provinciaux, départementaux, régionaux respec-

tifs, ainsi que par les représentants des associations locales et régionales participant aux jumelages.

Ces cahiers de doléances et ces pétitions en faveur de l'Union Européenne seront communiqués par le Conseil des Communes et Régions d'Europe, aux Gouvernements et Parlements nationaux, au Conseil Européen, à la Commission et, bien entendu, en premier lieu, au Parlement Européen, qui doit recevoir mandat de préparer le nouveau projet de Traité.

Les particuliers saluent aussi l'initiative de la Commission visant à mettre en oeuvre les programmes EURASMUS et "YES pour l'Europe" destinés aux jeunes et invitent les Sections Nationales du C.C.R.E. à appuyer ces projets auprès de leurs Gouvernements en vue de faire adopter notamment le programme YES en juin 1987 par le Conseil des Ministres de la Communauté.

Se préoccupant du fossé qui se creuse entre les pays très industrialisés et ceux du Tiers Monde, les intervenants ont souligné l'importance du programme européen "Solidarité-Eau", par lequel des communes jumelées européennes apportent une aide concrète à des communes du Tiers Monde dans le domaine de l'eau, en liaison avec les organisations non gouvernementales de développement.

ABONNEMENT

NOM Prénom

Adresse

NORMAL : 30 F

SOUTIEN : 50 F

MÉRITANT : 250 F

- Chèque à l'ordre de « Presse Fédéraliste »

- C.C.P. 2490 82 P LYON.

(nos supplémentaires sur simple demande)

Ce journal vous a intéressé - SOUTENEZ-LE ! DIFFUSEZ-LE AUTOUR DE VOUS

FÉDÉCHOSES - POUR LE FÉDÉRALISME
26, Rue Sala - 69 002 LYON

DISPENSÉ
DE TIMBRAGE

LYON - PERRACHE
ROUTAGE 206